

Prunelle Thibault-Bédard, Avocate
2267, rue Aylwin
Montréal, QC, H1W 3C7
514-792-6138
prunelle@droitenvironnement.com



Le 18 août 2018

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal, QC, H4Z 1A2

DOSSIER : R-4008-2017 – Gaz Métro - Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable

OBJET : Appui à la proposition d'Énergir de tenir une séance de travail

Chère consœur,

Le GRAME a pris connaissance de la décision D-2018-109 et de la correspondance d'Énergir datée du 17 août dans le dossier en titre (B-0037). Le GRAME est en accord avec les motifs exposés par Énergir dans cette correspondance et appuie sa proposition de tenir une séance de travail, plutôt qu'une audience, sur les deux enjeux identifiés dans la décision de la Régie.

Par ailleurs, le GRAME informe la Régie que la soussignée sera absente du 4 au 10 septembre. Par conséquent, si la Régie maintient sa décision de tenir une audience, le GRAME déposera une argumentation écrite.

Veillez accepter, Me Dubois, nos salutations distinguées,



Prunelle Thibault-Bédard